

États financiers consolidés

# **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS**

Exercice terminé le 31 décembre 2016

# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

États financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Rapport du vérificateur général	3
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	9
Annexe - Excédent (déficit) consolidé de fonctionnement à des fins fiscales	25
Annexe - Excédent (déficit) consolidé d'investissement à des fins fiscales	26
Annexe - Excédent accumulé consolidé	27
Annexe - Excédent accumulé consolidé (suite)	28
Annexe - Endettement total net à long terme consolidé	29
Autres renseignements	
Annexe - Exploitation générale - revenus	30
Annexe - Exploitation générale - dépenses	31
Annexe - Transport adapté	33



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société de transport de Lévis et de l'organisme qui est sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que ces états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de transport de Lévis et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### *Observations*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Société de transport de Lévis inclut dans les états financiers consolidés, certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 24, 25, 26, 27, 28 et 29 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) consolidé de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé consolidé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme consolidé.

*Lemieux Nolet*<sup>1</sup>

LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)  
Le 31 mars 2017

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis no A111747



# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

## Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société de transport de Lévis et de l'organisme qui est sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que ces états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Opinion*

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de transport de Lévis et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



*Observations*

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Société de transport de Lévis inclut dans les états financiers consolidés, certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 24, 25, 26, 27, 28 et 29, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) consolidé de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé consolidé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme consolidé.



Yves Denis, CPA auditeur, CA  
Vérificateur général de la Ville de Lévis.

Lévis (Québec)  
Le 31 mars 2017



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
<b>Revenus</b>			
Exploitation générale (annexe)	23 390 502 \$	22 169 331 \$	21 422 276 \$
Transport adapté (annexe)	2 967 280	2 950 215	2 665 427
Revenus d'investissement	6 426 000	5 087 340	1 682 056
	<u>32 783 782</u>	<u>30 206 886</u>	<u>25 769 759</u>
<b>Charges</b>			
Exploitation générale (annexe)	25 291 516	25 238 626	24 677 760
Transport adapté (annexe)	2 967 280	3 098 269	2 726 931
	<u>28 258 796</u>	<u>28 336 895</u>	<u>27 404 691</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	4 524 986 \$	1 869 991 \$	(1 634 932) \$
Excédent accumulé au début de l'exercice		39 560 761	41 195 693
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		<u>41 430 752 \$</u>	<u>39 560 761 \$</u>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État consolidé de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
Excédent (déficit) de l'exercice	4 524 986 \$	1 869 991 \$	(1 634 932) \$
Variation des immobilisations			
Acquisition	(7 816 000)	(6 190 122)	(2 148 160)
Produit de cession	12 000	21 125	2 000
Amortissement des immobilisations	4 212 000	4 129 672	3 775 713
Perte sur cession d'immobilisations	29 848	6 393	6 000
Reclassement	-	(16 790)	-
	(3 562 152)	(2 049 722)	1 635 553
Variation des stocks de fournitures, pièces et accessoires	-	6 319	26 454
Variation des autres actifs non financiers	-	(24 362)	(5 036)
	-	(18 043)	21 418
Variation de la dette nette	962 834 \$	(197 774) \$	22 039 \$
Dette nette au début de l'exercice		(24 260 274)	(24 282 313)
Dette nette à la fin de l'exercice		(24 458 048) \$	(24 260 274) \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État consolidé de la situation financière

31 décembre 2016

	2016	2015
<b>Actifs financiers</b>		
Débiteurs (note 3)	1 527 491 \$	1 026 653 \$
Subventions à recevoir (note 4)	24 465 509	26 372 544
Dépôt sur acquisition d'immobilisations	726 468	1 343 290
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 5)	75 600	72 600
	<u>26 795 068</u>	<u>28 815 087</u>
<b>Passifs</b>		
Découvert bancaire	23 000	64 981
Emprunts temporaires (note 6)	4 419 866	5 373 924
Créditeurs et frais courus (note 7)	3 364 533	2 953 011
Revenus reportés (note 8)	96 881	120 539
Dette à long terme (note 9)	43 348 836	44 562 906
	<u>51 253 116</u>	<u>53 075 361</u>
Dette nette	(24 458 048)	(24 260 274)
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations (note 10)	65 410 580	63 360 858
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	214 455	220 774
Autres actifs non financiers (note 11)	263 765	239 403
	<u>65 888 800</u>	<u>63 821 035</u>
Excédent accumulé (note 12)	<u>41 430 752 \$</u>	<u>39 560 761 \$</u>

Engagements (note 13)

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 869 991 \$	(1 634 932) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	4 129 672	3 775 713
Perte sur cession d'immobilisations	6 393	6 000
Reclassement	(16 790)	-
	<u>5 989 266</u>	<u>2 146 781</u>
<b>Variation nette des éléments hors caisse</b>		
Débiteurs et subventions à recevoir	1 406 197	3 279 195
Dépôt sur acquisition d'immobilisations	616 822	(1 343 290)
Créditeurs et frais courus	411 522	32 201
Revenus reportés	(23 658)	(8 986)
Actif au titre des avantages sociaux futurs	(3 000)	(11 600)
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	6 319	26 454
Autres actifs non financiers	(24 362)	(5 036)
	<u>8 379 106</u>	<u>4 115 719</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition	(6 190 122)	(2 148 160)
Produit de cession	21 125	2 000
	<u>(6 168 997)</u>	<u>(2 146 160)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Émission de dette à long terme	8 567 000	1 917 000
Remboursement de la dette à long terme	(9 840 600)	(7 209 300)
Variation nette des emprunts temporaires	(954 058)	3 480 197
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	59 530	144 736
	<u>(2 168 128)</u>	<u>(1 667 367)</u>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<u>41 981</u>	<u>302 192</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	(64 981)	(367 173)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<u>(23 000) \$</u>	<u>(64 981) \$</u>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

## 1. Statut

La société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) consolidé de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 25 et 26, la ventilation de l'excédent accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages 24, 27 et 28 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page 29.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### 2.1 Périmètre comptable et partenariat

Le périmètre comptable de la société englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La société participait au partenariat dans la Société de Gestion et d'Acquisition de Véhicules et de Systèmes de Transport s.e.n.c. jusqu'au 31 décembre 2016, date à laquelle la société a été dissoute.

Les comptes de la société et de l'organisme compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la société dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la société et combinés ligne par ligne et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la société dans les opérations de la Société de Gestion et d'Acquisition de Véhicules et de Systèmes de Transport s.e.n.c. pour l'exercice était de 2,90 %.

### 2.2 Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.3 Stocks

Les stocks de fournitures, pièces et accessoires sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

### 2.4 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisations appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Infrastructures	40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	5 ans, 10 ans et 16 ans
Ameublements et équipement de bureau	5 ans et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans

---

### 2.5 Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.6 Avantages sociaux futurs

#### 2.6.1 Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la société est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la société sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

#### 2.6.2 Régime de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la société en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.6 Avantages sociaux futurs (suite)

#### 2.6.2 Régime de retraite à prestations déterminées (suite)

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2016, selon la méthode de la valeur liée au marché sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

#### 2.7 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.8 Autres éléments

#### Dettes à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

#### Éléments incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

#### Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Les principales estimations comprennent les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs. Celles-ci ont une influence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## 3. Débiteurs

	2016	2015
Laissez-passer et autres	596 725 \$	476 738 \$
Organismes municipaux	465 056	89 597
Taxe sur les carburants	124 162	133 049
Taxes à la consommation	341 548	327 269
	<b>1 527 491 \$</b>	<b>1 026 653 \$</b>

## 4. Subventions à recevoir

	2016	2015
Gouvernement du Québec		
Fonds d'immatriculation	385 883 \$	359 074 \$
Transport adapté	385 869	344 042
Exploitation	48 422	48 422
Amélioration des services	223 692	223 693
Montant affecté au remboursement de la dette à long terme	22 608 032	23 472 206
Intérêts sur obligations et billets	93 033	51 845
Achat d'autobus	509 535	222 477
Système d'aide à l'exploitation (SAEIV/SIPE)	134 043	1 107 180
Terminus léger de la Traverse	-	297 789
Plancher époxy et marquise pour réservoirs	-	197 365
Autres immobilisations	77 000	46 151
Emploi-Québec - honoraires de formation	-	2 300
	<b>24 465 509 \$</b>	<b>26 372 544 \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## 5. Avantages sociaux futurs

	2016	2015
Actifs au titre des avantages sociaux futurs		
Actif du régime à prestations déterminées capitalisé	75 600 \$	72 600 \$
Charge de l'exercice		
Régime à prestations déterminées capitalisé	245 500	237 500
Régimes à cotisations déterminées	430 656	424 806
Régime de retraite des élus municipaux	6 052	5 961
	682 208 \$	668 267 \$

### Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime de retraite du personnel cadre et professionnel non syndiqué de la Société de transport de Lévis, dont l'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2013, est un régime contributif de type salaire final moyen. La rente annuelle d'un participant est égale à 2 % de son salaire final moyen 5 ans moins 0,70 % du salaire final moyen jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles de ces mêmes années. Le Régime prévoit également des prestations en cas de décès et de cessation d'emploi.

### La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations au plus tard le 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

## 5. Avantages sociaux futurs (suite)

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2016.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs.
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre l'organisme municipal et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs).
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de l'organisme municipal prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs.
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.
- Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et l'organisme municipal.
- Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et l'organisme municipal.
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et l'organisme municipal).



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## 5. Avantages sociaux futurs (suite)

### Application de la Loi au régime de retraite de la Société de transport de Lévis

La Société de transport de Lévis participe à un régime de retraite visé par la Loi et ce régime a fait l'objet d'une entente le 31 juillet 2016. La constatation initiale des effets de la Loi a été effectuée en date du 1er janvier 2014, le tout en conformité avec les directives du MAMOT. En vertu des paramètres de l'entente, notamment un partage du déficit à 45 % pour les employés actifs et le fait que le régime ne comporte aucun participant retraité au 31 décembre 2013, aucun solde résiduel de l'effet initial de l'application de la Loi ne doit être constaté au courant de l'exercice 2016, année de la conclusion de l'entente. Seule la mise en place d'un fonds de stabilisation à compter du 31 juillet 2016 a un effet sur les résultats de l'exercice. La cotisation au fonds de stabilisation s'élève à 6 800 \$ pour 2016. En conformité avec les directives du MAMOT, les cotisations de l'employeur versées au fonds de stabilisation durant l'exercice doivent être ajoutées au coût des services rendus de l'employeur pour fins de comptabilisation.

### Conciliation de l'actif au titre des avantages sociaux futurs

	2016	2015
Actif au début de l'exercice	72 600 \$	61 000 \$
Charge de l'exercice	(245 500)	(237 500)
Cotisations versées par l'employeur	248 500	249 100
Actif à la fin de l'exercice	75 600 \$	72 600 \$

### Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation

	2016	2015
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	1 870 200 \$	1 427 600 \$
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(1 929 700)	(1 446 900)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	(59 500)	(19 300)
Pertes actuarielles non amorties	135 100	91 900
Actif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	75 600 \$	72 600 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## 5. Avantages sociaux futurs (suite)

### Charge de l'exercice

	2016	2015
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	350 200 \$	320 900 \$
Cotisations salariales des employés	(112 300)	(90 000)
Amortissement des pertes actuarielles	237 900	230 900
Charge de l'exercice excluant les intérêts	6 800	5 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	244 700	236 800
Rendement espéré des actifs	85 700	64 100
Charge d'intérêts nette	(84 900)	(63 400)
Charge de l'exercice	800	700
	245 500 \$	237 500 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## 5. Avantages sociaux futurs (suite)

### Informations complémentaires

	2016	2015
Rendement réel des actifs pour l'exercice	92 000 \$	67 800 \$
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	(84 900)	(63 400)
Gain de l'exercice sur le rendement des actifs	7 100 \$	4 400 \$
Perte de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	(57 100) \$	(17 000) \$
Prestations versées au cours de l'exercice	10 200 \$	12 100 \$
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	1 876 600 \$	1 443 600 \$
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	- \$	5 300 \$
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	14 ans	14 ans
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b>		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	5,10 %	5,30 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	5,30 %	5,40 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	3,15 %	3,20 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	2,15 %	2,20 %



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

---

## 5. Avantages sociaux futurs (suite)

### Régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime complémentaire de retraite du Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,50 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,50 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,50 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,65 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 3 % et l'employeur y contribue à un taux de 6 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

### Régime de retraite des élus municipaux

Le Régime de retraite des élus municipaux est un régime à prestations déterminées géré en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux. Les élus participants et la société se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas de la société. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ce régime est un régime à employeurs multiples administré par Retraite Québec qui ne comporte pas de comptes distincts, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné correspond aux contributions devant être versées par la société pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## 6. Emprunts temporaires

La société dispose de cinq marges de crédit autorisées aux montants de 5 650 000 \$, 6 800 000 \$, 7 000 000 \$, 2 900 000 \$ et 1 150 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel.

## 7. Crédoeurs et frais courus

	2016	2015
Fournisseurs	1 643 251 \$	1 289 711 \$
Salaires et avantages sociaux	1 414 154	1 251 045
Dépôts et retenues de garantie	158 568	294 236
Intérêts courus	118 413	105 462
Taxes de vente	30 147	12 557
	<b>3 364 533 \$</b>	<b>2 953 011 \$</b>

## 8. Revenus reportés

	2016	2015
Subventions	18 095 \$	50 918 \$
Laissez-passer	78 786	69 621
	<b>96 881 \$</b>	<b>120 539 \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## 9. Dette à long terme

	2016	2015
Billets et obligations		
Échu	- \$	5 171 000 \$
2,50 %, remboursable par versements annuels, échéant le 28 juin 2017	3 683 000	4 241 000
2,78 %, remboursable par versements annuels, échéant le 5 septembre 2017	379 900	659 100
2 % à 3,20 %, remboursable par versements annuels, échéant le 13 juin 2018 et le 13 juin 2023	17 391 000	19 331 000
2,75 % à 3,10 %, remboursable par versements annuels, échéant le 26 septembre 2018	529 300	781 000
1,70 % à 2,25 %, remboursable par versements annuels, échéant le 17 juin 2019	4 242 000	4 703 000
1,90 % à 2,40 %, remboursable par versements annuels, échéant le 15 octobre 2019	7 315 000	8 130 000
2,05 %, remboursable par versements annuels, échéant le 9 mars 2020	1 552 300	1 917 000
1,35 % à 2,10 %, remboursable par versements annuels, échéant le 11 février 2021	3 025 000	-
1,25 % à 1,90 %, remboursable par versements annuels, échéant le 12 mai 2021	2 082 000	-
1,25 % à 1,85 %, remboursable par versements annuels, échéant le 6 octobre 2021	3 460 000	-
	43 659 500	44 933 100
Frais reportés liés à la dette à long terme	(310 664)	(370 194)
	43 348 836 \$	44 562 906 \$

La dette à long terme est assumée de la façon suivante :

	2016	2015
Montant des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	22 608 032 \$	23 472 206 \$
Montant à la charge de la Ville de Lévis	21 051 468	21 460 894
	43 659 500 \$	44 933 100 \$

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont : 2017 - 6 003 800 \$; 2018 - 5 879 400 \$; 2019 - 5 752 800 \$; 2020 - 5 898 900 \$ et 2021 - 5 634 100 \$.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## 10. Immobilisations

Catégories	31 décembre 2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Infrastructures	7 124 387 \$	273 625 \$	6 850 762 \$
Bâtiments	19 977 428	5 622 296	14 355 132
Véhicules	48 096 138	13 961 472	34 134 666
Ameublement et équipement de bureau	1 221 546	780 472	441 074
Machinerie, outillage et équipement	8 489 628	2 182 992	6 306 636
Terrains	2 493 723	-	2 493 723
	87 402 850	22 820 857	64 581 993
Immobilisations en cours	828 587	-	828 587
	88 231 437 \$	22 820 857 \$	65 410 580 \$

Catégories	31 décembre 2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Infrastructures	8 215 821 \$	177 835 \$	8 037 986 \$
Bâtiments	19 944 932	5 123 672	14 821 260
Véhicules	43 619 970	11 861 603	31 758 367
Ameublement et équipement de bureau	1 037 391	690 251	347 140
Machinerie, outillage et équipement	7 841 376	1 502 563	6 338 813
Terrains	301 596	-	301 596
	80 961 086	19 355 924	61 605 162
Immobilisations en cours	1 755 696	-	1 755 696
	82 716 782 \$	19 355 924 \$	63 360 858 \$

## 11. Autres actifs non financiers

	2016	2015
Frais payés d'avance	263 765 \$	239 403 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

## 12. Excédent accumulé consolidé (annexe)

	2016	2015
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	(2 742 435) \$	(1 331 934) \$
Fonds réservés		
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	28 714	309 593
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP)		
Frais d'émission de la dette à long terme	(334 941)	(424 264)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	269 288	362 459
	(65 653)	(61 805)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	109 506	83 707
Investissements à financer	(593 433)	(1 763 028)
	(483 927)	(1 679 321)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	44 694 053	42 324 228
	41 430 752 \$	39 560 761 \$

## 13. Engagements

La société a signé un contrat de transport en commun échéant en juin 2022. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 15 375 403 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 2 701 748 \$; 2018 - 2 742 274 \$; 2019 - 2 783 409 \$; 2020 - 2 825 160 \$; 2021 - 2 867 537 \$ et 2022 - 1 455 275 \$.

De plus, la société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2018. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 1 187 613 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 587 972 \$ et 2018 - 599 641 \$.

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2017 à 2022 totalisent 668 984 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 212 939 \$; 2018 - 125 972 \$; 2019 - 88 171 \$; 2020 - 80 358 \$; 2021 - 80 142 \$ et 2022 - 81 402 \$.

## 14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers consolidés ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent (déficit) consolidé de fonctionnement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
<b>Revenus</b>			
Exploitation générale (annexe)	23 390 502 \$	22 169 331 \$	21 422 276 \$
Transport adapté (annexe)	2 967 280	2 950 215	2 665 427
	26 357 782	25 119 546	24 087 703
<b>Charges</b>			
Exploitation générale (annexe)	25 291 516	25 238 626	24 677 760
Transport adapté (annexe)	2 967 280	3 098 269	2 726 931
	28 258 796	28 336 895	27 404 691
<b>Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(1 901 014)</b>	<b>(3 217 349)</b>	<b>(3 316 988)</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	4 212 000	4 129 672	3 775 713
Produit de cession	12 000	21 125	2 000
Perte sur cession	29 848	6 393	6 000
	4 253 848	4 157 190	3 783 713
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	60 555	51 198	-
Remboursement de la dette à long terme	(2 739 955)	(2 723 426)	(2 565 919)
	(2 679 400)	(2 672 228)	(2 565 919)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	(59 312)	(80 878)	(165 569)
Excédent de fonctionnement affecté	-	-	398 734
<b>Fonds réservés</b>			
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	309 614	309 593	392 170
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Financement des activités de fonctionnement	76 264	93 171	141 925
	326 566	321 886	767 260
	1 901 014	1 806 848	1 985 054
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>- \$</b>	<b>(1 410 501) \$</b>	<b>(1 331 934) \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent (déficit) consolidé d'investissement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
<b>Revenus d'investissement</b>			
Transferts			
Acquisition d'autobus	4 420 000 \$	3 967 267 \$	- \$
Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV)	997 000	51 575	430 942
Terminus léger de la Traverse	113 000	377 211	297 789
Agrandissement du garage	-	-	689 230
Lave-autobus	425 000	360 725	-
Autres projets d'immobilisations	471 000	112 271	71 689
	6 426 000	4 869 049	1 489 650
Autres revenus			
Contribution en immobilisations	-	17 484	192 406
Contribution de la Ville de Lévis - Voie réservée Concorde	-	200 807	-
	-	218 291	192 406
	6 426 000	5 087 340	1 682 056
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
Acquisition d'immobilisations			
Infrastructures	(387 000)	(689 178)	(834 848)
Bâtiments	(135 000)	(40 757)	(97 377)
Véhicules	(5 200 000)	(4 813 165)	(150 550)
Ameublement et équipement de bureau	(90 000)	(33 839)	(170 315)
Machinerie, outillage et équipement	(2 004 000)	(613 183)	(895 070)
	(7 816 000)	(6 190 122)	(2 148 160)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	1 330 688	2 262 803	(491 865)
Affectations			
Activités de fonctionnement	59 312	80 878	165 569
	(6 426 000)	(3 846 441)	(2 474 456)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>			
	- \$	1 240 899 \$	(792 400) \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent accumulé consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Solde au début de l'exercice	(1 331 934) \$	- \$
Déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(1 410 501)	(1 331 934)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(2 742 435) \$</b>	<b>(1 331 934) \$</b>
Excédent de fonctionnement affecté		
Solde au début de l'exercice	- \$	398 734 \$
Affectation aux activités de fonctionnement	-	(398 734)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Solde au début de l'exercice	309 593 \$	608 036 \$
Affectation aux activités de fonctionnement	(309 593)	(392 170)
Virement du financement des investissements en cours	28 714	93 727
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>28 714 \$</b>	<b>309 593 \$</b>
Répartition		
Règlement no 89	- \$	214 450 \$
Règlement no 90	-	1 416
Règlement no 117	-	83 524
Règlement no 122	-	10 203
Règlement no 128	28 714	-
	<b>28 714 \$</b>	<b>309 593 \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent accumulé consolidé (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	(61 805) \$	(68 810) \$
Affectation aux activités de fonctionnement	(93 171)	(141 925)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(51 198)	-
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	140 521	148 930
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(65 653) \$</b>	<b>(61 805) \$</b>
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	(1 679 321) \$	(793 194) \$
Reclassement	(16 791)	-
	(1 696 112)	(793 194)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	1 240 899	(792 400)
Virement aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	(28 714)	(93 727)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(483 927) \$</b>	<b>(1 679 321) \$</b>
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Immobilisations	65 410 580 \$	63 360 858 \$
Dette à long terme	43 348 836	44 562 906
Frais reportés liés à la dette à long terme	310 664	370 194
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	(22 608 032)	(23 472 206)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	(334 941)	(424 264)
	20 716 527	21 036 630
	44 694 053 \$	42 324 228 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Endettement total net à long terme consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
Dette à long terme (note 9)	43 659 500 \$	44 933 100 \$
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	593 433	1 763 028
Déduire		
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	22 608 032	23 472 206
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	109 506	83 707
	22 717 538	23 555 913
<b>Endettement total net à long terme</b>	<b>21 535 395 \$</b>	<b>23 140 215 \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - revenus

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
Exploitation générale			
Revenus			
Revenus des usagers			
Cartes - adulte	1 830 353 \$	1 751 356 \$	1 726 812 \$
Cartes - privilège	2 532 098	2 359 041	2 127 626
Cartes à tarif réduit et supports	551 671	604 148	540 808
Cartes métropolitaines	587 603	588 476	557 675
Revenus en espèces	1 365 043	1 298 079	1 251 050
	6 866 768	6 601 100	6 203 971
Revenus - tarifs spéciaux			
Voyages spéciaux	20 796	23 058	13 707
Revenus complémentaires au transport			
Publicité	225 000	225 000	225 000
Revenus non reliés au transport			
Intérêts	3 500	3 539	1 906
Location d'un terrain	6 458	6 300	6 300
Autres	10 000	14 559	11 838
	19 958	24 398	20 044
Subventions gouvernementales			
Fonds d'immatriculation	2 440 000	1 497 613	1 427 842
Amélioration des services de transport en commun	2 261 627	2 236 926	2 236 928
Subvention à l'exploitation	484 224	484 224	484 224
Intérêts sur obligations et billets	554 413	532 140	577 747
Compensation du MTQ - titre de transport métropolitain	85 000	84 738	77 648
Emploi-Québec - honoraires de formation	-	4 225	2 300
	5 825 264	4 839 866	4 806 689
Contributions municipales			
Contribution de la Ville de Lévis	10 133 158	10 133 158	9 838 638
Contribution d'une autre municipalité	234 406	234 406	227 579
Compensation de la CMQ - titre de transport métropolitain	85 000	84 738	77 648
	10 452 564	10 452 302	10 143 865
Contribution pour la promotion et le développement des services	10 000	10 000	15 000
Perte sur cession d'immobilisations	(29 848)	(6 393)	(6 000)
	23 390 502 \$	22 169 331 \$	21 422 276 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - dépenses

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
Exploitation générale (suite)			
Dépenses			
Salaires des chauffeurs	5 772 274 \$	5 884 788 \$	5 667 522 \$
Salaires autres			
Conseil d'administration	55 352	54 963	53 646
Service de l'exploitation	714 852	736 201	706 936
Service administratif	1 246 939	1 263 457	1 160 215
Service de l'entretien	1 193 781	1 245 291	1 156 493
	3 210 924	3 299 912	3 077 290
Avantages sociaux			
Chauffeurs	1 307 398	1 285 771	1 271 790
Conseil d'administration	18 254	17 123	16 964
Service de l'exploitation et administratif	484 700	472 408	449 866
Service de l'entretien	327 916	319 755	305 452
	2 138 268	2 095 057	2 044 072
Honoraires et contrats			
Contrat de transport	3 604 472	3 525 646	3 490 825
Service de rabattement par taxi	148 570	144 276	135 177
Contrat de navette des chauffeurs	19 370	7 828	22 934
Honoraires professionnels	215 653	262 911	216 160
Frais de gestion du système Opus	31 525	41 420	26 512
Graphisme et conception	60 893	22 254	38 527
Site internet	36 631	20 360	39 811
Cotisation	31 197	21 605	29 830
Service de la paie et autres frais bancaires	36 439	27 454	25 850
Transport de valeurs	4 653	4 357	4 324
Formation	20 919	7 135	11 234
	4 210 322	4 085 246	4 041 184
Matériel et fournitures			
Carburant	1 906 669	1 978 254	2 413 936
Pièces	419 950	443 408	347 753
Pneus	99 738	114 310	121 662
Huile, graisse, antigel	73 491	67 348	65 682
Remorquage et autres	13 648	8 409	13 459
Petit outillage	7 349	3 567	4 165
Entretien et réparations			
Terrains	39 708	56 454	44 469
Stationnements incitatifs	53 964	55 246	39 786
Bâtisse	112 711	102 754	78 595
Abribus	63 779	69 704	55 118
Équipement de garage et véhicules de service	20 101	19 460	18 279
Équipement de l'exploitation	7 664	54 833	8 099
Équipement de logiciels SAEIV/SIPE	144 278	129 053	50 344
Équipement informatique et Opus	140 109	144 297	122 555
Fournitures de bureau et Opus	25 841	25 966	29 385
Frais d'impression	107 144	82 240	103 953
Uniformes	39 817	11 204	180 165
Fournitures de garage et sanitaires	42 467	39 321	38 781
	3 318 428	3 405 828	3 736 186
Montant à reporter	18 650 216 \$	18 770 831 \$	18 566 254 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - dépenses (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
Exploitation générale (suite)			
Montant reporté	18 650 216 \$	18 770 831 \$	18 566 254 \$
Dépenses (suite)			
Location			
Terrain	82 992	79 146	60 798
Équipement de garage	14 102	11 406	12 618
Équipement de l'exploitation	13 372	14 331	12 896
Équipement de bureau	4 960	4 940	3 863
	115 426	109 823	90 175
Services publics			
Électricité et chauffage	213 125	191 923	189 898
Télécommunications	171 219	163 930	184 327
	384 344	355 853	374 225
Taxes - Assurances - Permis - Immatriculation			
Taxes	74 549	73 957	72 730
Assurances	155 682	150 197	146 839
Permis - radios	4 895	4 752	4 752
Immatriculations	230 458	234 595	225 863
	465 584	463 501	450 184
Dépenses diverses			
Déplacements et représentation	27 156	34 552	33 546
Publicité	67 115	50 880	61 674
Commissions sur ventes de laissez-passer	58 136	59 151	56 914
Autres	500	9 886	172
Réserve pour imprévus	20 000	-	-
	172 907	154 469	152 306
Frais financiers			
Intérêts de la dette à long terme	1 105 606	1 049 440	1 100 482
Amortissement des frais d'escompte reportés	144 633	151 703	144 737
Intérêts sur emprunts temporaires	40 000	52 534	22 984
Intérêts - avantages sociaux futurs	800	800	700
	1 291 039	1 254 477	1 268 903
Amortissement des immobilisations	4 212 000	4 129 672	3 775 713
	25 291 516 \$	25 238 626 \$	24 677 760 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Transport adapté

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
<b>Revenus</b>			
Subventions gouvernementales	1 031 846 \$	1 012 476 \$	970 648 \$
Contribution de la Ville de Lévis	1 390 338	1 390 338	1 184 858
Contribution d'une autre municipalité	78 746	78 746	76 825
Contribution de la CMQ - déplacements métropolitains	148 780	141 510	131 160
Revenus des usagers	317 570	327 145	301 936
	<b>2 967 280 \$</b>	<b>2 950 215 \$</b>	<b>2 665 427 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
Contrats de transport	2 684 343 \$	2 817 817 \$	2 441 553 \$
Salaires	218 701	213 839	218 529
Avantages sociaux	57 636	58 395	55 991
Entretien et réparations	2 600	3 231	2 545
Papeterie et fournitures de bureau	4 000	4 987	8 313
	<b>2 967 280 \$</b>	<b>3 098 269 \$</b>	<b>2 726 931 \$</b>

